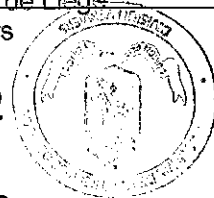




Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22133655***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers**28 OCT. 2022**Le greffier
GrefféN° d'entreprise : **0420 366 128****Nom**(en entier) : **REGISTER EXPEDITION**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **rue Mitoyenne 905 - 4840 Welkenraedt****Objet de l'acte : prolongation**

Il ressort du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 17 juin 2022 au siège social, la décision suivante:

L'assemblée réélit aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de six ans, les administrateurs sortants, à savoir :

- . Madame Brigitte Offergeld
- . Monsieur Johannes Offergeld

Vote : L'assemblée vote à l'unanimité.

Suite au renouvellement du mandat des administrateurs, le Conseil d'Administration décide également de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration et de l'administrateur-délégué.

- Sont présents :
- . Madame Brigitte Offergeld
 - . Monsieur Johannes Offergeld

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de Madame Brigitte Offergeld comme Présidente et administrateur délégué de la société.

Tous les mandats ont été acceptés à l'unanimité et prennent fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'an 2028.

Vote : Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale décide de prolonger le mandat du commissaire pour une période de trois ans, à savoir la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises ayant son siège situé à 1800 Vilvoorde, Medialaan 50 (inscrit auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0439.814.826), représentée par Monsieur Aman Kuderbux (A02621)

La SCRL Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises accepte son mandat qui se terminera après l'assemblée générale de l'année 2025.

Brigitte Offergeld
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/11/2022 - Annexes du Moniteur belge